

Imprimer la page

Date d'édition :
28/10/2021

Données issues de la base en cours de saisie. test2

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR7200750**
 APPELLATION DU SITE **Montagnes de la Haute Soule**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200750

1.3 Appellation du site

Montagnes de la Haute Soule

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

03/12/2019

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	30/04/2002
pSIC : Dernière évolution :	30/04/2002
SIC : Première publication au JO UE :	22/12/2003
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	22/12/2003

ZSC : Premier arrêté :	22/07/2014
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	22/07/2014
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331449

Explication(s) :

Site sans Docob - MàJ en mai 2017 sur la base du diag écologique.

2021 : modification superficie, coordonnées et SIG pour prise en compte nouveau périmètre 7200790-Le Saison et recalage technique

2. LOCALISATION DU SITE**2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]**[Retour haut](#)

Longitude :-0.90637° **Latitude** :42.99225°

2.2 Superficie

14601 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
64	Pyrénées-Atlantiques	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
64040	ARETTE	Oui
64316	LARRAU	Oui
64342	LICQ-ATHEREY	Oui
64475	SAINTE-ENGRACE	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (97%)

Atlantique (3%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats**[Retour haut](#)**Liste des habitats génériques**

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X	X	147.5			C	C	A	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>			1586.3		M	B	C	C	C
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>			59.89		M	B	C	C	C
4090 <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>			436.12		M	A	C	B	A
5110 <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>			24.37		M	B	C	C	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>			81.43		M	C	C	C	C
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X		3.51		M	C	C	B	C
6140 <i>Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia</i>			32.87		M	C	C	C	C
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>			802.25		M	A	C	C	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			678.28		M	C	C	C	C
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		2595.9		M	C	B	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			9.58		M	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			362.15		M	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			352.05		M	C	C	C	C
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X		9.54		M	C	C	B	C
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>			1.49		M	C	C	C	C
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X		17.82		M	A	C	C	B

7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>			12.08		M	C	C	C	C
8110 <i>Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)</i>			1.02		M	D			
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>			20.97		M	B	C	A	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>			78.02		M	B	C	A	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>			293.32		M	B	C	B	B
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>			1.64		M	C	C	C	C
8240 <i>Pavements calcaires</i>	X		22.58		M	A	C	B	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>			0	97	M	A	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		177.73		M	C	C	C	C
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			3134.5		M	A	C	B	A
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>			269.47		M	B	C	C	C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		481.58		M	A	C	A	A
9430 <i>Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)</i>			39.3		M	B	C	A	B

Liste des habitats élémentaires

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		Évaluation du site
Code habitat générique	Superficie couverte [en ha]	A B C
Conservation		
4030-1 <i>Landes ibéro-atlantiques thermophiles</i>	707	C
4030-6 <i>Landes atlantiques sèches méridionales</i>	1	C
4060-4 <i>Landes subalpines acidiphiles hautes à Rhododendron ferrugineux</i>	3.3	C
4060-7 <i>Landes subalpines secondaires des soulans des Pyrénées</i>	56.59	C
4090-6 <i>Landes épineuses pyrénéo-cantabriques</i>	436.12	B

5130-2 <i>Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à genévrier commun</i>	81.43	C
6140-1 <i>Pelouses acidiphiles et mésophiles pyrénéennes denses à gispet</i>	32.87	C
6170-14 <i>Pelouses calcicoles orophiles sèches des Pyrénées</i>	223.6	C
6170-3 <i>Pelouses calcicoles orophiles méso-hygrophiles des Pyrénées</i>	452	C
6170-5 <i>Landines des corniches et pentes calcaires fraîches des Pyrénées</i>	113.6	C
6210-6 <i>Pelouses calcicoles mésophiles des Pyrénées et du piémont nord-pyrénéen</i>	678.28	C
6230-15 <i>Pelouses acidiphiles montagnardes des Pyrénées</i>	350	C
6230-5 <i>Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques</i>	887	C
6410-10 <i>Prés humides acidiphiles thermo-atlantiques sur sol à assèchement estival</i>	1.3	C
6410-6 <i>Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques</i>	5.3	C
6430-1 <i>Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes</i>	19	C
6430-2 <i>Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes</i>	64.9	C
6430-3 <i>Mégaphorbiaies à Pétasite hybride</i>	23.3	C
6430-6 <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygrocines, héliophiles à semi-héliophiles</i>	4.2	C
6430-7 <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygrocines, semi-sciaphiles à sciaphiles</i>	167	C
6430-9 <i>Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnard à alpin des Mulgedio-Aconitetea des Pyrénées</i>	83	C
6510-1 <i>Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest</i>	10.2	C
6510-3 <i>Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques</i>	40.1	C
6510-6 <i>Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles</i>	32.4	C
7110-1 <i>Végétation des tourbières hautes actives</i>	9.54	B
7120-1 <i>Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration</i>	1.49	C
7220-1 <i>Communautés des sources et suintements carbonatés</i>	17.82	C
7230-1 <i>Végétation des bas-marais neutro-alcalins</i>	12.08	C
8110-6 <i>Éboulis siliceux montagnards à subalpins frais des Pyrénées</i>	1.02	
8120-6 <i>Éboulis calcaires montagnards à subalpins à éléments moyens et gros des Pyrénées</i>	20.97	A
8130-15 <i>Éboulis carbonatés subalpins à alpins à Ibérisspatulé et Renoncule à feuilles de parnassie, des Pyrénées</i>	7.3	A
8130-20 <i>Éboulis carbonatés collinéens à montagnards des Pyrénées occidentales</i>	1.1	A
8130-3 <i>Éboulis carbonatés montagnards à subalpins à Cirse glabre, des Pyrénées</i>	54.2	A
8210-14 <i>Végétation des fissures de rochers ou de pieds de falaises calcaires des étages supraforestiers</i>	33.4	B
8210-16 <i>Végétation des rochers et gélifracis suintants, des étages montagnards à subalpins, des Pyrénées</i>	22.5	B

8210-18 <i>Falaises calcaires ombragées collinéennes à montagnardes, de la Bourgogne, du Jura, des Préalpes et des Pyrénées centrales</i>	49	B
8210-21 <i>Végétation des rochers calcaires de l'étage montagnard, insensible à l'exposition, des Pyrénées</i>	172.6	B
8210-23 <i>Végétation des rochers calcaires et conglomériques de l'étage montagnard, exposés au nord, des Pyrénées</i>	2	B
8210-9 <i>Falaises calcaires planitiaies et collinéennes</i>	0.02	B
8230-3 <i>Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses des Pyrénées</i>	1.64	C
91E0-1 <i>Saulaies arborescentes à Saule blanc</i>	0.33	C
91E0-11 <i>Aulnaies à hautes herbes</i>	177.4	C
9120-3 <i>Hêtraies acidiphiles montagnardes à Houx</i>	3134.5	B
9150-9 <i>Hêtraies, hêtraies-sapinières à Sesslerie bleue des Pyrénées</i>	269.47	C
9180-10 <i>Tillaies hygrosциphiles, calcicoles à acidiclinales, du Massif central et des Pyrénées</i>	43.1	A
9180-13 <i>Tillaies sèches à Buis des Pyrénées</i>	33.8	A
9180-3 <i>Ormaies à Orme de montagne et Androsème</i>	302	A

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce				Population présente sur le site						Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C		
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.		
M	1324	Myotis myotis			p			i	P	DD	C	B	C	B		
P	1381	Dicranum viride			p			i	V	DD	D					
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	R	DD	D					
I	1087	Rosalia alpina			p			i	C	DD	D					
M	1301	Galemys pyrenaicus		X	p			i	P		C	B	C	B		
M	1303	Rhinolophus hipposideros			w											
M	1303	Rhinolophus hipposideros			r	210	210	adults	P	G	C	C	B	B		
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			w											
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			r	150	150	adults	P	G	C	B	C	B		
M	1305	Rhinolophus euryale			r	200	200	i	P	G	C	B	C	B		
M	1307	Myotis blythii			p			i	P	DD	C	B	C	B		
M	1308	Barbastella barbastellus			c			i	P	M	C	B	C	B		

M	1310	Miniopertus schreibersii			c	300	400	i		G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus			r	30	30	i		M	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii			p			i	P	DD	D			

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site						Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories						
					Min	Max				C R V P	IV	V	A	B	C	D
A		Alytes obstetricans						R	X					X		
A		Rana temporaria						R		X				X		
I		Parnassius apollo pyrenaicus						P	X					X		
M		Martes martes						R		X				X		
M		Chionomys nivalis						C								
M		Felis silvestris						R	X					X		
P		Sphagnum capillifolium						R		X						
P		Sphagnum compactum						R		X						
P		Sphagnum denticulatum						R		X						
P		Sphagnum fallax						R		X						
P		Sphagnum flexuosum						R		X						
P		Sphagnum girgensohnii						R		X						
P		Sphagnum molle						P		X						
P		Sphagnum papillosum						R		X						
P		Sphagnum rubellum						R		X						
P		Sphagnum russowii						R		X						
P		Sphagnum subnitens						R		X						
P		Sphagnum subsecundum						R		X						
P		Diphysastrum alpinum						R		X						
P		Drosera rotundifolia						R								
P		Gentiana lutea						P		X						
P		Huperzia selago						P		X	X					X

P		Lycopodium clavatum						P		X					X
P		Narcissus bulbocodium						R		X					X
P		Rumex aquitanicus						P			X				
P		Ruscus aculeatus						P		X					
P		Senecio pyrenaicus						R	X						
P		Thymelaea ruizii						P			X				
P		Androsace cylindrica subsp. hirtella						P	X				X		
R		Lacerta bilineata						R	X				X		
R		Podarcis muralis						R	X				X		
R		Coronella austriaca						R	X				X		
R		Natrix natrix						R					X		
R		Vipera aspis aspis						R					X		
R		Zamenis longissimus						R	X				X		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

[Retour haut](#)

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0.01%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0.45%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19.48%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15.53%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9.91%
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	8.14%
N15 : Autres terres arables	0.74%
N16 : Forêts caducifoliées	42.27%
N17 : Forêts de résineux	0.27%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0.5%

N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2.7%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Les montagnes de la Haute Soule sont caractérisées par l'important réseau karstique qu'elles abritent mais aussi par d'importants et profonds canyons et ravins orientés du Sud au Nord. La nature variée des substrats géologiques, à la fois calcaire (au sud-Ouest et à l'Est du massif) et schisteuse (large portion centrale du massif), ainsi que le gradient altitudinal important depuis Nord du massif jusqu'à l'extrême Sud, permet l'expression de nombreuses communautés végétales acidiphiles à calcicoles et collinéennes à subalpines voire alpines (Pic Orhy). Les systèmes agropastoraux (pelouses, landes et prairies et pâtures) et les habitats forestiers se partagent à peu près à part égale le territoire. Ces deux grandes formations constituent donc les principaux éléments du paysage. On observe une grande variété d'habitats, notamment d'habitats d'intérêt communautaire formant souvent des mosaïques complexes. Plusieurs habitats rares sur le massif méritent une attention particulière : les pavements calcaires, les prairies humides et bas-marais acidiphiles, les bas-marais neutro-alcalins, les sources carbonatées, les prairies à fauche ... A l'étage montagnard les hêtraies calcicoles à acidiphiles dominent le paysage alors que les pineraies de pins à crochets ponctuent l'étage subalpin, notamment sur des substrats calcaires.

Le degré de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement moyen. Cependant, plusieurs habitats restent dans un bon état de conservation voire un état de conservation optimal (éboulis, pinèdes, milieux souterrains). Les altérations peuvent être liées à une gestion passée comme la sylviculture intensive telle qu'elle fut pratiquée dans la première moitié du 20ème siècle. Cela peut également être le résultat d'une gestion et d'une évolution plus contemporaines des pratiques et des activités agropastorales : une augmentation des pressions de pâturage sur certains secteurs, généralement les plus accessibles et les plus productifs, et à l'inverse une déprise sur d'autres plus difficiles d'accès et souvent déjà en cours d'embroussaillage. Dans le premier cas, on assiste à une évolution régressive des habitats comme par exemple l'appauvrissement en espèces caractéristiques des communautés végétales de pelouses ou de prairies. Dans le second on observe une évolution progressive qui conduit au boisement naturel des surfaces agropastorales (pelouses et landes).

L'écobuage est encore régulièrement pratiqué sur les montagnes de la Haute Soule dans le but d'entretenir les systèmes agropastoraux en déprise. Cette activité traditionnelle peut néanmoins altérer des habitats d'intérêt communautaire (pelouse calcicole par exemple) si elle est pratiquée trop régulièrement, de façon intensive et non contrôlée.

4.2 Qualité et importance

La Haute Soule compte 65 habitats naturels d'intérêt communautaire regroupés en 28 habitats génériques qui recouvrent 11 ha soit 78,8 % du territoire. 13 des habitats élémentaires sont prioritaires : les pelouses acidiphiles (3), les forêts de ravins (1), les sources et suintements carbonatés (1), les tourbières hautes actives (1), les pavements calcaires (1), les pineraies calciques (1) et les forêts alluviales (2). Les montagnes de Haute Soule présentent une flore très diversifiée marquée par une nette influence atlantique et se démarquent des autres massifs de la Haute Soule et du Barétous par la présence de l'étage subalpin d'une influence montagnarde par conséquent plus tranchée. Ainsi, l'étage subalpin abrite une flore remarquable, en particulier nombreuses espèces d'éboulis et de fissures de falaises calcaires mais aussi des plantes de pelouses et landes subalpines. On retrouve également les espèces de pelouses et landes montagnardes observées sur les autres massifs voisins ainsi que bon nombre d'espèces de zones humides. Le site compte au moins 62 espèces végétales patrimoniales dont le Dicrâne vert. 42 sont protégées au niveau régional, national et européen. 18 espèces sont inscrites sur les listes rouges et 12 sur les livres rouges d'espèces menacées en France. Parmi les espèces patrimoniales, 27 ont un statut d'endémiques.

Les montagnes de la Haute Soule abritent au moins 33 espèces animales patrimoniales dont 19 d'intérêt communautaire (annexes II, IV et V de la directive « habitats ») et compte 21 espèces de chiroptères. 8 espèces patrimoniales sont inscrites annexe II de la directive « habitats » dont 6 espèces de chauves-souris, un odonate : l'Agrion de Mercure et un insecte saproxylique considéré comme prioritaire : la Rosalie des Alpes. Les montagnes de la Haute Soule jouent un rôle majeur pour la reproduction et la conservation des populations des chauves-souris au regard de l'importante disponibilité en gîtes : cavités naturelles, granges et autres lieux de reproduction.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T
 = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques,
 X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100%

4.5 Documentation**4.5.1 Documentation sur le site****4.5.2 Autre bibliographie relative au site****4.5.3 Site internet du site**

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE**5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional**

[Retour haut](#)

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3%
36	Réserve naturelle nationale	1%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE**6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site**

[Retour haut](#)

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : XXX
 0 XXX

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input type="checkbox"/>	Oui	Nom : Diagnostic écologique Lien : https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200750_DIAG.pdf
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.	
<input checked="" type="checkbox"/>	Non	

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails : version de 2021 - suite à recalage technique et prise en compte modification périmètre 7200790-Le Saison

[Retour haut](#)